

Offre territoriale 2020 de développement des compétences



**Ensemble,
plus solidaires,
plus proches
pour une action
territoriale renforcée**

Anciennement « catalogue formations », la nouvelle « Offre territoriale de développement des compétences » de l'Uriopss Nouvelle-Aquitaine change de nom pour marquer le renouvellement des services proposés en termes de formation, conformément aux évolutions législatives.

Pour les deux semestres de l'année 2020, l'offre territoriale de développement des compétences articule ainsi formations collectives (anciennement « INTER ») et accompagnements sur-mesure en fonction de vos besoins (anciennement « iNTRA »).

- Vous avez besoin d'être formé, ou de former vos équipes sur une thématique particulière ?
 - Vous avez besoin d'adapter vos compétences ou celles de vos salariés ?
 - Vous ne savez pas comment répondre à vos obligations légales en termes de formations ?
 - Vous souhaitez impliquer votre gouvernance dans les évolutions du secteur ?
-

Consultez l'offre territoriale !
Votre Uriopss s'adapte à vos besoins, de nouveaux thèmes et de nouvelles dates sont proposés tout au long de l'année.

Pour consulter les programmes et connaître les dates des prochaines formations organisés par votre Uriopss, rendez-vous sur : services.uriopss-nouvelleaquitaine.fr, rubrique « formations ».

Tarifs des formations



Adhérent

260 € /personne /jour
+ 17 € pour les repas



Non-adhérent

450 € /personne /jour
+ 17 € pour les repas

Toute session nécessite un plancher d'inscrits. La mention « Garantie » s'affiche pour les formations dont le plancher est atteint.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur services.uriopss-nouvelleaquitaine.fr rubrique « formations ».

Une démarche qualité d'ampleur nationale se poursuit avec l'ensemble du réseau Uniopss-Uriopss !

En 2017, l'ensemble des organismes de formation du réseau Uniopss-Uriopss a été officiellement référencé dans le logiciel DATADOCK, conformément au décret de 2015, nous permettant ainsi d'intégrer les catalogues de référence des financeurs de la formation professionnelle.

Aujourd'hui, le réseau Uniopss-Uriopss est engagé dans une dynamique de certification qualité de l'ensemble des organismes de formation conformément à la nouvelle réglementation applicable au 1er Janvier 2021.

Cette certification qualité plus exigeante, qui nécessite de répondre à sept critères et plus d'une vingtaine d'indicateurs, est un gage de fiabilité, d'efficience et de reconnaissance pour nos participant.es, nos financeurs et nos structures.



Quelques exemples concrets

Les contenus décrits ci-dessous relèvent de cas concrets, « in-situ ». Ils restent donc adaptables aux enjeux de vos établissements.

Gouvernance associative : pouvoirs et responsabilités

Vous souhaitez mettre en place une action de formation et d'échanges autour des savoirs de base sur les pouvoirs, responsabilités et gouvernance de l'association ? A destination des administrateurs et des salariés chargés de la direction intéressés par ces questions, cet accompagnement permet aussi de faire le point sur l'organisation interne, de dynamiser le projet associatif et de favoriser la réflexion des participants dans un contexte encourageant les actions de mutualisation et de restructuration.

Connaissance et pratique du secret professionnel et du partage d'informations en protection de l'enfance

Objet de travail autant que de réflexions et débats, le secret professionnel constitue surtout un levier de la relation entre les professionnels et le public des structures sanitaires, sociales ou médico-sociales. L'extension continue du nombre de professionnels soumis au secret et les ouvertures au partage possible d'informations («secret partagé») rendent nécessaires la compréhension et la maîtrise du cadre législatif. Touchant aux questions de pouvoirs, de professionnalité de chacun ou encore de respect des personnes accueillies, le secret et le partage d'informations sont au cœur de tensions dans la société et dans les institutions. La prise de risque et la responsabilité des professionnels de premier contact avec les personnes obligent à définir avec les cadres et dirigeants des lignes claires, légales et conformes aux valeurs du secteur.

Sensibilisation à la notion de référent de parcours

Aujourd'hui, l'évolution réglementaire du fonctionnement des ITEP vers un fonctionnement en dispositif intégré engendre une redéfinition de la logique d'intervention vers une logique de parcours. Pour ce faire, le décret n°2017-620 du 24 avril 2017 prévoit notamment la désignation d'un référent de parcours. Ainsi, le passage en Dispositif ITEP renforce le rôle central joué par ce professionnel.

Assurant un rôle de soutien et d'interface entre les usagers, leurs familles ou représentant légaux, les accompagnants/intervenants « de proximité », les Directions, ainsi que tous les partenaires et prestataires impliqués, le référent de parcours est surtout garant de la continuité dans le temps et la cohérence dans l'espace, de l'accompagnement des usagers qui lui sont confiés.

Public : éducateurs spécialisés ; moniteurs éducateurs ; enseignants, etc... dans le cadre d'une formation courte «sensibilisation à la notion de référent de parcours».

Objectifs : Saisir la notion de référent de parcours, ses évolutions législatives et réglementaires au regard du Dispositif ITEP. Démystifier la notion pour les professionnels de l'accompagnement de l'itep en l'intégrant aux pratiques internes de la structure. Identifier les professionnels pouvant être désignés en tant que référents de parcours. Rassurer ces derniers en définissant ensemble leur rôle, leurs responsabilités et leurs compétences vis-à-vis des différents interlocuteurs. Identifier les éventuels changements à mettre en œuvre pour faciliter l'intervention des futurs référents de parcours.

Conduire une réunion avec efficacité

A destination des personnels en charge d'animer des réunions d'équipes, cette formation permettra aux participants de progresser dans cette pratique. En complément du volet «animation», il s'agit également d'aborder celui de la «structuration» des réunions d'équipe dans l'objectif notamment de savoir guider une production collective.

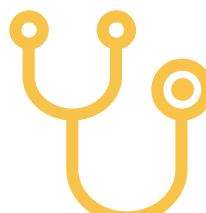
Les formations obligatoires organisées uniquement en établissement



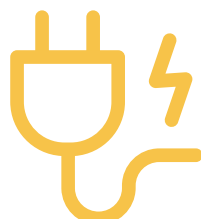
INCENDIE



HACCP



SST



ELECTRICITÉ



TMS

OFFRE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES

Calendrier du 1er semestre 2020

Les programmes détaillés sont consultables sur www.services.uriopss-nouvelleaquitaine.fr, rubrique « formations »

Thèmes	Objectifs	Formateurs	Lieux	Dates
L'annualisation et la gestion des plannings	Connaître le cadre juridique précis de deux dispositifs de répartition du temps de travail sur une période annuelle : la modulation, et les jours de RTT sur l'année. Distinguer la situation particulière des temps partiels. Construire des plannings conformes aux limites conventionnelles. Analyser les conséquences des périodes non travaillées sur le décompte du temps de travail (absences indemnisées ou non, entrées/sorties en cours d'année).	Louis-Philippe BICHON	Mérignac Poitiers	Lundi 27 janvier Mardi 28 janvier
Elaborer l'ERRD (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses)	Connaitre le contexte législatif et réglementaire. Acquérir les connaissances nécessaires pour élaborer l'ERRD. Maitriser la procédure de l'ERRD au sein du nouveau dispositif (en particulier dans le cadre de la mise en œuvre d'un CPOM).	Luc MAUDUIT	Mérignac Poitiers Pau ou Angoulême	Mercredi 29 janvier Jeudi 30 janvier Nous consulter
S'approprier les nomenclatures des besoins et des prestations (SERAFIN - PH)	Comprendre les sources, les enjeux et les perspectives de la réforme Serafin-ph. S'approprier les fondamentaux de la logique de parcours dans une société inclusive. Connaitre la nouvelle nomenclature Serafin-ph. Repenser son offre de prestations au regard de cette nomenclature.	Gwenaëlle LÉVÊQUE	Mérignac Poitiers Angoulême	Jeudi 30 janvier Jeudi 18 juin Nous consulter
Le fonctionnement, les attributions et les moyens généraux du Comité Social et Economique	Le CSE, instance unifiée du personnel, est destinée à remplacer toutes les instance élues avant le 1er janvier 2020, au plus tard. Seul le délégué syndical - et ses déclinaisons - sauve sa place, et encore, lorsqu'il n'est pas remplacé par le Conseil d'Entreprise. Mais une fois la nouvelle institution élue : quels moyens généraux attribuer au CSE et comment le faire fonctionner ? Le but de la présente session est d'y répondre.	Pierre BURUCOA	Mérignac Poitiers Pau ou Angoulême	Lundi 03 février Lundi 17 février Nous consulter
Module complémentaire : les questions propres aux grands Comites Sociaux et Economiques (50 salariés et plus)	Le CSE, instance unifiée du personnel, est destinée à remplacer toutes les instance élues avant le 1er janvier 2020, au plus tard. Seul le délégué syndical - et ses déclinaisons - sauve sa place, et encore, lorsqu'il n'est pas remplacé par le Conseil d'Entreprise. Mais une fois la nouvelle institution élue et le fonctionnement de base du CSE compris : quels sont les moyens et attributions propres aux CSE des structures d'au moins 50 salariés ? Le but de la présente session est d'y répondre.	Pierre BURUCOA	Mérignac Poitiers Pau ou Angoulême	Mardi 04 février Mardi 18 février Nous consulter

Thèmes	Objectifs	Formateurs	Lieux	Dates
Rédiger le contrat de travail en toute légalité	Choisir l'outil contractuel au regard des besoins des services – connaître les clauses obligatoires – éviter les pièges par la maîtrise des outils juridiques de sécurisation de ses pratiques.	Louis-Philippe BICHON	Mérignac Poitiers, Pau ou Angoulême	Mercredi 05 février Nous consulter
Réaliser l'évaluation interne de son établissement ou service	Connaître les concepts et principes d'une démarche d'évaluation et d'amélioration de la qualité dans le secteur social et médico-social. Connaître les exigences de la loi au sujet de l'évaluation interne. S'appropriier le dispositif d'évaluation interne. Décider de la démarche d'évaluation adaptée à sa structure. Savoir bâtir et utiliser un référentiel. Savoir rédiger le rapport d'évaluation destiné à l'autorité ayant délivré l'autorisation.	Gwenaëlle LÉVÊQUE	Mérignac Poitiers ou Angoulême	Mercredi 12 février Jeudi 13 février Nous consulter
Mutualisation et mise à disposition du personnel	Les associations peuvent envisager de mutualiser divers moyens, dont leur personnel. Cette perspective est par ailleurs fortement encouragée par les financeurs. Par contre, ce mode de coopération est fortement encadré juridiquement. Cette journée vous permettra d'envisager des actions de mutualisation dans un cadre juridique sécurisé. A l'issue de cette formation, vous maîtriserez le cadre juridique de la mutualisation de personnel et serez en mesure d'identifier les axes de mutualisation.	Catherine AUDIAS	Poitiers Mérignac	Jeudi 20 février Vendredi 21 février
Le rendez-vous annuel de l'actualité en droit social	Actualiser les connaissances légales et conventionnelles. Identifier les points sensibles dans l'application du droit du travail. Réviser des règles essentielles du droit social.	Louis-Philippe BICHON	Mérignac Poitiers	Jeudi 20 février Vendredi 21 février
Formation à la non-discrimination à l'embauche	Clarifier le cadre légal et réglementaire lié à la discrimination. Identifier les risques de discrimination dans le recrutement. Etre en mesure de recruter sans discriminer.	Stéphane SEIRACQ	Mérignac	Lundi 16 mars
CPOM et pluri annualité budgétaire version 2020	Disposer d'une information claire sur le CPOM, mais aussi et surtout de ses objectifs en termes de projets. Mesurer et appréhender les avantages et inconvénients de ce nouveau ainsi que les zones de vigilances de cette démarche.	Luc MAUDUIT	Mérignac Poitiers Pau ou Angoulême	Mardi 17 mars Jeudi 19 mars Nous consulter
Appels à projet : enjeux et outils pour les associations	Sensibiliser la gouvernance des associations aux enjeux des appels à projets. Positionner la stratégie des établissements et services dans ce nouveau cadre. Connaître le cadre juridique. Identifier les étapes de l'appel à projets. Acquérir des éléments de méthodologie pour construire son dossier de réponse.	Gwenaëlle LÉVÊQUE	Mérignac Poitiers ou Angoulême	Jeudi 19 mars Nous consulter

Thèmes	Objectifs	Formateurs	Lieux	Dates
L'EPRD dans les ESMS version 2020	S'approprier les points clés de la réforme de la tarification et les impacts sur les financements. Appréhender le contexte et les enjeux de l'EPRD. Comprendre la logique d'élaboration d'un EPRD.	Luc MAUDUIT	Mérignac Poitiers	Mercredi 18 mars Vendredi 20 mars
			Pau ou Angoulême	Nous consulter
Gestion des absences les outils RH pour assurer la continuité des services	Identifier les différentes situations d'absences et la diversité des conséquences sur la vie du contrat de travail. Maîtriser les incidences en termes de gestion du temps, des congés, et des solutions de remplacement.	Louis-Philippe BICHON	Mérignac Poitiers	Lundi 06 avril Mardi 07 avril
Protection des données personnelles (RGPD) et délégué à la protection des données (DPO)	Cette formation présente en premier lieu les fondements du nouveau règlement, et les obligations à respecter. Elle met également l'accent sur les aspects pratiques pour se mettre en conformité. La seconde journée se concentre sur la fonction de Délégué à la Protection des Données (DPO) et la réalisation d'analyses d'impact. A l'issue de cette formation, le stagiaire sera en mesure d'exercer la fonction de Délégué à la Protection des Données (DPO), qui lui a été confiée.	Thierry MEYER	Mérignac	Mardi 14 avril Mercredi 15 avril
			Poitiers	Lundi 08 juin Mardi 09 juin
			Pau ou Angoulême	Nous consulter
Sexualité et vie affective des personnes en situation de handicap	Repérer les représentations personnelles et collectives concernant la vie relationnelle, affective et sexuelle des personnes en situation de handicap Comprendre les spécificités de la sexualité des personnes en situation de handicap Repérer les enjeux personnels, professionnels et institutionnels de la sexualité des personnes en situation de handicaps Adopter une posture professionnelle adaptée à l'accompagnement de la vie affective et sexuelle des personnes en situation de handicap Reconnaître les risques sexuels et psychologiques potentiels et les accompagner	Coraline DELEBARRE	Mérignac	Jeudi 16 et Vendredi 17 avril
			Poitiers, Pau ou Angoulême	Nous consulter
Politiques RH et implication des cadres	Les associations peuvent envisager de mutualiser divers moyens, dont leur personnel. Cette perspective est par ailleurs fortement encouragée par les financeurs. Par contre, ce mode de coopération est fortement encadré juridiquement. Cette journée vous permettra d'envisager des actions de mutualisation dans un cadre juridique sécurisé. A l'issue de cette formation, vous maîtriserez le cadre juridique de la mutualisation de personnel et serez en mesure d'identifier les axes de mutualisation.	Catherine AUDIAS	Mérignac Poitiers	Mardi 19 mai Mercredi 20 mai
			Pau ou Angoulême	Nous consulter

Thèmes	Objectifs	Formateurs	Lieux	Dates
Négocier un accord d'entreprise	Connaître les dernières évolutions légales et jurisprudentielles. Identifier les conditions de désignation des négociateurs Sécuriser les obligations formelles (clauses obligatoires, formalités). Connaître la diversité des conséquences sur les contrats de travail.	Louis-Philippe BICHON	Mérignac Poitiers	Lundi 25 mai Mardi 26 mai
Mettre en œuvre l'analyse financière version 2020	Mettre en œuvre les outils d'analyse financière pour ainsi négocier l'allocation des financements nécessaires à la politique d'investissement de sa structure. Etre à même d'argumenter sa situation dans les rapports budgétaires (ou d'activités) qui deviennent des rapports « financiers ».	Luc MAUDUIT	Mérignac Poitiers Pau ou Angoulême	Lundi 22 juin Mardi 23 juin Mercredi 24 juin Jeudi 25 juin Nous consulter

FORMATIONS SANS DATE ORGANISEES SUR DEMANDE

Thèmes	Objectifs	Formateurs	Lieux	Dates
Donner de la cohérence entre les spécificités comptables de la M22, le plan comptable des associations et le plan comptable général	Au regard des textes réglementaires, permettre aux participants de pouvoir : -Comprendre les spécificités de l'instruction comptable M 22, du plan comptable des associations révisé et applicable au 1er janvier 2020, et du plan de compte adapté aux établissements sociaux et médico sociaux, -Mesurer les enjeux de celles-ci au regard de la négociation des ressources affectées au fonctionnement et à l'investissement nécessaires au fonctionnement de leurs établissements et services, -S'organiser pour répondre aux différentes obligations et utiliser le tableau de calcul du compte de résultat comme tableau de passage entre deux pratiques comptables : celle qui correspond aux principes comptables généraux, et celle spécifique au secteur.	Luc MAUDUIT	Mérignac, Poitiers, Pau, Angoulême	(2 jours) Nous consulter
Comprendre le mécanisme du plan pluri annuel de financement (ou du PGFP pour les ESMS ayant signé un CPOM obligatoire)	Permettre aux participants de comprendre le mécanisme du plan pluri annuel de financement introduit par le décret du 22 Octobre 2003, aménagé partiellement pour les structures en tarification à la ressource (EPRD dans le cadre d'un CPOM obligatoire).	Luc MAUDUIT	Mérignac, Poitiers, Pau, Angoulême	(1 jour) Nous consulter
Elaborer et négocier le budget prévisionnel de son établissement ou service (hors EPRD)	Au regard des textes législatifs et réglementaires : permettre aux participants de pouvoir négocier l'allocation des financements nécessaires au fonctionnement de leurs établissements et services, par le biais de la procédure budgétaire, dans la logique des indicateurs de performances et études de coûts. Cette formation est plus spécialement dédiée aux ESMS qui ne sont pas en EPRD.	Luc MAUDUIT	Mérignac, Poitiers, Pau, Angoulême	(1 jour) Nous consulter
Elaborer le compte administratif (hors ERRD)	Au regard des textes législatifs et réglementaires, permettre aux participants de pouvoir : - expliquer et justifier l'utilisation des financements de leurs établissements et services, via la présentation du compte administratif (hors ERRD), - intégrer cet outil comme élément du « dialogue de gestion » dans le cadre d'un CPOM volontaire.	Luc MAUDUIT	Mérignac, Poitiers, Pau, Angoulême	(1 jour) Nous consulter
Les différents temps de travail et leur rémunération	Identifier les techniques de calcul du salaire en fonction de chaque situation de travail, d'absence ou de solde de tout compte. Revoir les règles de décompte du temps de travail et des absences, Comprendre la distinction entre compteur temps et compteur paye. Maîtriser les calculs de paye à l'aide d'exemples.	Louis-Philippe BICHON	Mérignac, Poitiers, Pau ou Angoulême	(1 jour) Nous consulter

Thèmes	Objectifs	Formateurs	Lieux	Dates
Techniques et pratiques de la paie	Faire le point sur toute la réglementation de la paie dans le cadre du secteur sanitaire et social.	Louis-Philippe BICHON	Mérignac, Poitiers, Pau, Angoulême	(3 jours) Nous consulter
Sécuriser le recours aux CDD et aux temps partiels	Choisir l'outil contractuel au regard des besoins ponctuels des services et maîtriser une législation particulièrement rigoureuse. Savoir rédiger le contrat de travail. Prévenir le risque de la requalification en contrat à durée indéterminée, ou en contrat à temps plein.	Louis-Philippe BICHON	Mérignac, Poitiers, Pau, Angoulême	(1 jour) Nous consulter
Rédiger le contrat de travail en toute légalité	Choisir l'outil contractuel au regard des besoins des services, Connaître les clauses obligatoires. Eviter les pièges par la maîtrise les outils juridiques de sécurisation de ses pratiques.	Louis-Philippe BICHON	Mérignac, Poitiers, Pau, Angoulême	(1 jour) Nous consulter
Négocier ou renégocier son accord d'entreprise sur l'aménagement du temps de travail	Connaître les dernières évolutions légales et jurisprudentielles. Mesurer les avantages et inconvénients de la conclusion d'un accord d'entreprise, Connaître les solutions alternatives. Identifier les représentants du personnel habilités à signer un accord d'entreprise. Maîtriser les obligations formelles (clauses, formalités).	Louis-Philippe BICHON	Mérignac, Poitiers, Pau, Angoulême	(1 jour) Nous consulter
L'élection du Comité Social et Economique	Le CSE, instance unifiée du personnel, est destinée à remplacer toutes les instance élues avant le 1er janvier 2020, au plus tard. Seul le délégué syndical – et ses déclinaisons – sauvé sa place, et encore, lorsqu'il n'est pas remplacé par le Conseil d'Entreprise. Cette réforme bouscule et appelle de nombreuses questions, à commencer par la plus urgente : comment organiser les élections professionnelles selon cette nouvelle formule ? Le but de la présente session est d'y répondre.	Pierre Burucoa	Mérignac, Poitiers, Pau, Angoulême	(1 jour) Nous consulter
Membres du CSE : formation obligatoire en santé, sécurité et conditions de travail/ Associations de moins de 300 salariés	Connaître, comprendre la mission SSCT ; Savoir analyser les conditions de travail ; Déceler, mesurer les risques professionnels ; Prévenir les accidents et risques professionnels	Formateur spécialisé, rattaché à un organisme agréé par la DIRECCTE pour les formations CSE et SSCT. Le programme proposé respecte celui fixé par la DIRECCTE.	Mérignac, Poitiers, Pau, Angoulême	(3 jours) Nous consulter

Thèmes	Objectifs	Formateurs	Lieux	Dates
Membres du CSE : formation obligatoire du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes	Comprendre la définition de la notion de harcèlement et de ses différentes formes ; Savoir mettre en place des actions préventives ; Savoir réagir dans des situations présumées ou avérées de harcèlement.	Formateur spécialisé, rattaché à un organisme agréé par la DIRECCTE pour les formations CSE et SSCT. Le programme proposé respecte celui fixé par la DIRECCTE	Mérignac, Poitiers, Pau, Angoulême	(1 jour) Non consulter
Membres du CSE : formation obligatoire relative au fonctionnement et missions du CSE / Associations de 50 salariés et plus (partie 1 de la formation économique des élus)	Tout savoir sur le fonctionnement et les missions du CSE ; Exercer efficacement son mandat.	Formateur spécialisé, rattaché à un organisme agréé par la DIRECCTE pour les formations CSE et SSCT. Le programme proposé respecte celui fixé par la DIRECCTE	Mérignac, Poitiers, Pau, Angoulême	(2 jours) Nous consulter
Membres du CSE : formation obligatoire économie des entreprises, lecture des documents financiers / Associations de 50 salariés et plus (partie 2 de la formation économique des élus)	Acquérir les bases en comptabilité et en finance ; Pouvoir lire et analyser les documents financiers de l'entreprise ; Mieux exercer son mandat.	Formateur spécialisé, rattaché à un organisme agréé par la DIRECCTE pour les formations CSE et SSCT. Le programme proposé respecte celui fixé par la DIRECCTE	Mérignac, Poitiers, Pau, Angoulême	(2 jours) Nous consulter
Conduire un entretien professionnel	Comprendre l'intérêt de l'entretien professionnel comme outil de management et régulateur relationnel. Acquérir une méthodologie de conduite des entretiens professionnels en respectant le cadre législatif en vigueur.	Formateur/consultant ayant une expérience significative en entreprise sur le métier concerné et expert en formation avec en moyenne 5 ans d'expérience	Mérignac, Poitiers	(2 jours) Nous consulter
EXCEL - intermédiaire	Aller plus vite dans la création de tableaux simples. Se perfectionner dans les formules de calculs. Créer des graphiques et maîtriser le côté «base de données» avec les tableaux croisés dynamiques. Cette formation prépare aux certifications TOSA/PCIE/MOS (en sus, nous consulter).	Formateur expert dans le domaine	Mérignac, Poitiers	(1 jour) Nous consulter

Thèmes	Objectifs	Formateurs	Lieux	Dates
Gestion du stress	Connaître le phénomène du stress. Agir contre le stress : réduire les sources de stress dans l'organisation quand c'est possible. Outils et techniques de réduction du stress.	Gilles Baube	Mérignac, Poitiers, Angoulême	(1 jour) Nous consulter
Le management humaniste : théorie et réalités	Connaître la notion de management humaniste. Découvrir les leviers d'action possibles : le manager «chargé de climat », sécurité psychologique, traitement de l'erreur, motivation intrinsèque et extrinsèque, communication – autonomie – responsabilités. Développer ses propres capacités à communiquer et à coopérer.	Gilles Baube	Mérignac, Poitiers, Angoulême	(1 jour) Nous consulter
Elaborer son plan de développement des compétences	Elaborer le plan de développement des compétences dans l'esprit de la réforme de 2018. Construire un plan en lien avec les projets de l'entreprise et des salariés.	Jean-Christophe Maumelat	Mérignac, Poitiers, Pau, Angoulême	(1 jour) Nous consulter
GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences)	Définir la GPEC et comprendre la logique compétences. Maîtriser les enjeux juridiques et sociaux de la GPEC. Identifier les différentes entrées de la GPEC. Déterminer les priorités pour son entreprise.	Jean-Christophe Maumelat	Mérignac, Poitiers, Pau, Angoulême	(1 jour) Nous consulter
Délégué à la protection des données (DPO)	Cette formation se concentre sur la fonction de Délégué à la Protection des Données. Elle est accessible à toute personne ayant déjà suivi une formation RGPD.	Thierry Meyer	Mérignac, Poitiers, Pau, Angoulême	(1 jour) Nous consulter

Vous pouvez nous solliciter afin que nous organisions une formation (en INTER ou en INTRA) sur un thème non prévu dans l'offre 2020.
Pour ce faire, merci de compléter le formulaire suivant.

L'équipe pédagogique

URIOPSS *Nouvelle-Aquitaine*

Catherine AUDIAS

Consultante formatrice en droit social, ressources humaines et gouvernance associative

Gwénaëlle LEVÊQUE

Docteur en psychologie. Consultante formatrice expérimentée et spécialisée en accompagnement à l'évaluation interne, au projet d'établissement, de service, personnalisé en ESMS. Ex directrice d'établissement médico-social

Thierry MEYER

Conseiller en système d'information, notamment en sécurité informatique et développeur d'applications spécifiques

Gilles BAUBE

Médiateur, formateur en compétences relationnelles et prévention des conflits, intervenant à l'université de Poitiers

Coraline DELEBARRE

Psychologue sexologue en libéral

Luc MAUDUIT

Consultant en gestion budgétaire et tarifaire des Etablissements sociaux et médico sociaux, membre du groupe «gestion tarification» de l'UNIOPSS

Maître Louis-Philippe BICHON

Avocat spécialisé dans le droit social et le secteur médico social

Maître Pierre BURUCOA

Avocat en droit social

Laurent PUECH

Assistant social, formateur spécialisé sur les thèmes Responsabilité et secret professionnel

Stéphane SEIRACQ

Consultant RH, Coach et Médiateur professionnel

Jean Christophe MAUMELAT

Plus de 15 années d'expérience dans le domaine de la formation et des ressources humaines. Formateur Expert pour la Cegos dans la gamme «Formation professionnelle».

Armelle VERVOUX

Formatrice en communication et relation d'aide, en psychogérontologie. Sophrologue, relaxologue, hypnothérapeute (auto-hypnose). Intervenante familiale systémique. Consultante systémicienne en accompagnement au changement.

Votre Uriopss s'adapte à vos besoins ! vous souhaitez organiser l'une de ces formations dans votre structure ? Contactez-nous : contact@uriopss-nouvelleaquitaine.fr / 05 56 04 16 19

*Les programmes détaillés sont consultables sur www.services.uriopss-nouvelleaquitaine.fr, rubrique «formations».

**Ensemble, plus solidaires,
plus proches pour une
action territoriale
renforcée.**

**Inscrivez vous sur :
services.uriopss-nouvelleaquitaine.fr**



**URIOPSS Nouvelle-
Aquitaine**

21 Avenue Pythagore
33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 04 16 09

contact@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

Antenne de Poitiers

6 bis Rue Albin
Haller, Zone
République 2,
86000 POITIERS
Tél. : 05 49 88 74 41

compta@uriopss-nouvelleaquitaine.fr

www.uriopss-nouvelleaquitaine.fr

LES PARTENAIRES DE L'URIOPSS NOUVELLE-AQUITAINE



